Géographie : mieux habiter

Correction

A Peu de végétation

Jardin sur les berges à Bordeaux



- tlas 1
 - Sur la carte 7, situe Bordeaux.
- Décris cette photographie.
- À quoi vois-tu que c'est un paysage urbain?
- 🚹 Cherche ce qui a été fait pour rendre ce lieu agréable.
- Est-ce habituel, en ville, de voir beaucoup de végétation?

B Des efforts entrepris

Affiche de la mairie de Paris

- 6 Qu'est-ce que la mairie de Paris propose aux Parisiens?
- Dans quel but?
- 8 Où, dans la ville que tu connais, trouve-t-on de la végétation?
- Qui s'en s'occupe?
- A-t-on le droit de cueillir les fleurs en ville? Pourquoi?



Document A

- 2°/Au premier plan (devant), on voit un jardin. Au second plan, on voit un espace avec des arbres puis à l'arrière-plan, on aperçoit des habitations. Sur la droite de la photographie on peut voir le fleuve qui longe le jardin puis les habitations.
- 3°/Le nombre et la taille des bâtiments d'habitation (petits immeubles de 4 étages pour la plupart, collé les uns aux autres, pas de jardins pour les séparer) permettent de dire qu'il s'agit bien d'une ville (paysage urbain).
- 4°/Pour rendre ce lieu plus agréable, on peut noter :
- -la plantation d'arbres le long des berges ;
- -un espace arboré qui permet d'avoir de l'ombre en été ;
- -le jardin avec de grands espaces d'herbes et de fleurs variées et bien entretenus ;
- -des espaces piétons (et cyclistes) pour se promener dans le jardin et le long des berges ;
- -des espaces pour se retrouver au milieu du jardin (bancs, poubelles).
- 5°/En ville, on voit généralement peu de végétation en dehors des parcs et jardins (qui sont souvent peu nombreux ou trop petits par rapport au nombre d'habitants).

Document B

- 6°/La mairie propose aux Parisiens de créer et entretenir eux-mêmes des espaces verts dans la ville.
- 7°/L'objectif est de multiplier les points de verdure (sans personnel ni moyens supplémentaires) à défaut de pouvoir créer ou agrandir les espaces existants.
- 8°/A Niort, on peut retenir plusieurs espaces (je ne mettrai pas tout, mais ceux que vous connaissez presque tous):
- -Allée Paul-Poiraudeau (qui permet d'aller de la rue Laurent Bonnevay au pôle Atlantique).
- -Jardin de la Brèche (près du cinéma)
- -La coulée verte (le long de la Sèvre Niortaise et de la base nautique de Noron où nous sommes allés pour la séance kayak-voile)
- -Parc du Pré Leroy (à côté de la piscine)
- 9°/Ce sont les employés du service espaces verts de la mairie et de l'agglomération qui s'occupent de l'entretien de ces endroits.
- 10°/Nous n'avons pas le droit de cueillir des fleurs en ville car ces fleurs sont là pour rendre l'espace plus agréable. (Ce qui ne sera plus le cas si tout le monde les cueillent au lieu de les laisser sur place !)